

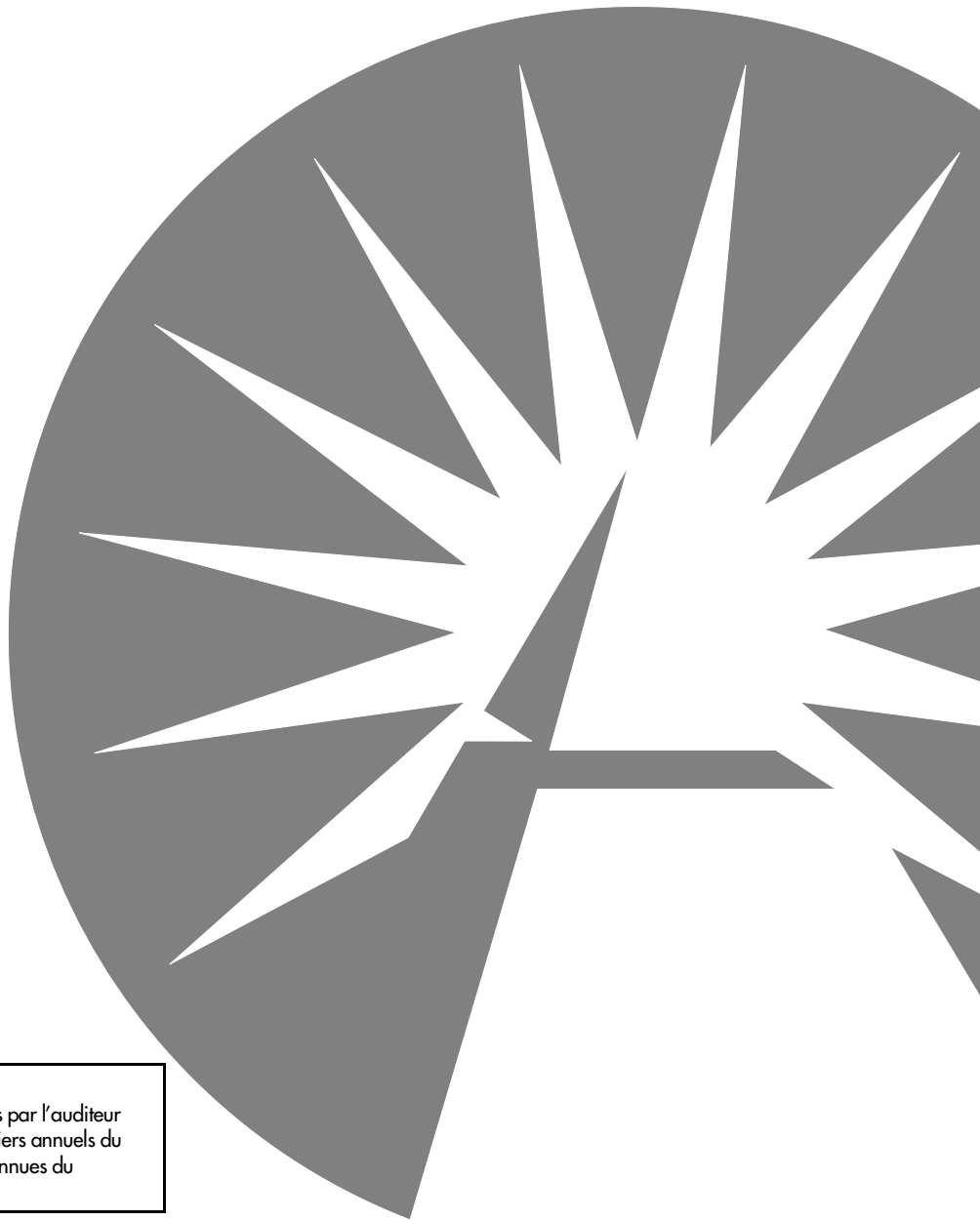


# Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres

## Rapport semestriel 30 septembre 2011

### Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par l'auditeur externe du Fonds. L'auditeur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



# Titres en portefeuille au 30 septembre 2011 (non audités)

## Aperçu du portefeuille

### Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
Obligations étrangères .....	87,8	78,6
Obligations canadiennes .....	0,4	0,4
Titres privilégiés étrangers .....	0,1	0,2
Trésorerie et équivalents .....	0,1	25,1
Autres actifs nets (passifs) .....	11,6	(4,3)
Contrats de change à terme .....	(4,4)	0,2

Le pourcentage lié aux contrats de change à terme est calculé en divisant le gain net non réalisé (perte) afférent(e) à tous les contrats détenus par l'actif net total.

### Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
États-Unis .....	29,3	19,0
Japon .....	15,4	11,8
Royaume-Uni .....	9,3	11,3
Allemagne .....	7,2	6,2
Multinationales .....	4,9	4,4
Italie .....	3,2	3,7
France .....	3,1	7,5
Espagne .....	2,1	3,0
Pays-Bas .....	2,0	1,3
Suède .....	1,3	0,7
Corée du Sud .....	1,3	1,5
Norvège .....	1,2	0,2
Danemark .....	1,2	0,2
Australie .....	1,2	1,2
Luxembourg .....	1,1	1,9
Autres (individuellement moins de 1 %) .....	4,5	5,3
Trésorerie et équivalents .....	0,1	25,1
Autres actifs nets (passifs) .....	11,6	(4,3)

Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus sont basés sur la portion des placements que le Fonds détient dans le fonds sous-jacent, calculée au prorata.

### Répartition des échéances

Nombre d'années	Valeur marchande des titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Valeur marchande des titres à revenu fixe au 31 mars 2011 (en milliers de dollars)
0 à 1 an .....	6 236	49 035
1 à 3 ans .....	18 352	18 769
3 à 5 ans .....	29 104	19 362
Plus de 5 ans .....	121 116	108 143

### Répartition de la qualité

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
AAA .....	42,3	33,7
AA .....	24,7	18,1
A .....	7,3	8,7
BBB .....	9,9	10,8
BB ou moins .....	2,7	2,6
Sans notation .....	1,4	5,3
Placements à court terme et autres actifs nets .....	11,7	20,8

Nous avons utilisé les notations de l'agence Moody's Investors Service, Inc. Lorsque celles-ci n'étaient pas disponibles, nous avons utilisé celles de S&P®. Toutes les notations figurent à la date indiquée et ne reflètent pas les modifications ultérieures.

Total de l'actif net du Fonds 198 088 000 \$ (au 30 septembre 2011) et 187 703 000 \$ (au 31 mars 2011)

# Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres

## Titres en portefeuille (non audités) – suite

En pourcentage de l'actif net

### Fonds sous-jacents – 104,4 %

	Parts (en milliers)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds Fidelity Obligations mondiales – série O (a) ..	20 042	<u>193 346</u>	<u>\$ 206 729</u>
<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 104,4 % .....</b>		<u><b>193 346</b></u>	<u><b>\$ 206 729</b></u>
<b>AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – (4,4) % ...</b>			<u><b>(8 641)</b></u>
<b>ACTIFS NETS – 100 % .....</b>			<u><b>198 088</b></u>

### Contrats de change à terme

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ (moins-value) (en milliers de dollars)
<b>Contrats de vente</b>			
– DKK (Montant à recevoir : 9 \$)	Oct. 2011	– \$	9 \$
10 796 DKK (Montant à recevoir : 2 030 \$)	Nov. 2011	2 039	(9)
13 716 EUR (Montant à recevoir : 19 317 \$)	Oct. 2011	19 266	51
13 716 EUR (Montant à recevoir : 19 316 \$)	Oct. 2011	19 266	50
11 182 EUR (Montant à recevoir : 15 641 \$)	Nov. 2011	15 715	(74)
11 182 EUR (Montant à recevoir : 15 641 \$)	Nov. 2011	15 715	(74)
11 826 EUR (Montant à recevoir : 16 541 \$)	Nov. 2011	16 620	(79)
448 GBP (Montant à recevoir : 384 \$)	Oct. 2011	732	(348)
10 728 GBP (Montant à recevoir : 17 421 \$)	Nov. 2011	17 550	(129)
59 955 JPY (Montant à payer : 1 226 \$)	Oct. 2011	815	(2 041)
8 783 JPY (Montant à recevoir : 90 \$)	Oct. 2011	119	(29)
2 764 814 JPY (Montant à recevoir : 37 414 \$)	Nov. 2011	37 631	(217)
40 166 JPY (Montant à recevoir : 542 \$)	Nov. 2011	547	(5)
– NOK (Montant à recevoir : 51 \$)	Oct. 2011	–	51
11 080 NOK (Montant à recevoir : 1 965 \$)	Nov. 2011	1 977	(12)
– SEK (Montant à recevoir : 30 \$)	Oct. 2011	–	30
12 966 SEK (Montant à recevoir : 1 965 \$)	Nov. 2011	1 978	(13)
31 337 USD (Montant à recevoir : 30 666 \$)	Oct. 2011	32 855	(2 189)

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ (moins-value) (en milliers de dollars)
872 USD (Montant à payer : 1 049 \$)	Oct. 2011	914 \$	(1 963) \$
31 337 USD (Montant à recevoir : 30 667 \$)	Oct. 2011	32 855	(2 188)
29 722 USD (Montant à recevoir : 30 996 \$)	Nov. 2011	31 184	(188)
29 722 USD (Montant à recevoir : 30 995 \$)	Nov. 2011	31 184	(189)
29 722 USD (Montant à recevoir : 30 993 \$)	Nov. 2011	<u>31 184</u>	<u>(191)</u>
<b>TOTAL DES CONTRATS DE VENTE .....</b>		<u><b>310 146</b></u>	<u><b>(9 747)</b></u>

La valeur des contrats de vente exprimée en pourcentage de l'actif net est de 156,5 %.

### Contrats d'achat

11 182 EUR (Montant à payer : 15 634 \$)	Oct. 2011	15 706	72
4 786 EUR (Montant à payer : 6 735 \$)	Oct. 2011	6 723	(12)
11 182 EUR (Montant à payer : 15 634 \$)	Oct. 2011	15 706	72
282 EUR (Montant à payer : 248 \$)	Oct. 2011	397	149
203 GBP (Montant à payer : 323 \$)	Oct. 2011	332	9
245 GBP (Montant à payer : 390 \$)	Oct. 2011	401	11
68 739 JPY (Montant à payer : 880 \$)	Oct. 2011	935	55
29 722 USD (Montant à payer : 30 976 \$)	Oct. 2011	31 162	186
3 616 USD (Montant à payer : 3 550 \$)	Oct. 2011	3 791	241
486 USD (Montant à payer : 476 \$)	Oct. 2011	510	34
29 722 USD (Montant à payer : 30 974 \$)	Oct. 2011	<u>31 162</u>	<u>188</u>
<b>TOTAL DES CONTRATS D'ACHAT .....</b>		<u><b>106 825</b></u>	<u><b>1 005</b></u>
			<u><b>(8 742)</b></u>

La valeur des contrats d'achat exprimée en pourcentage de l'actif net est de 53,9 %.

### Symboles des monnaies

DKK	– Couronne danoise
EUR	– Euro
GBP	– Livre sterling
JPY	– Yen
NOK	– Couronne norvégienne
SEK	– Couronne suédoise
USD	– Dollar américain

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres Titres en portefeuille (non audités) – suite

### Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 septembre 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

#### Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Placements dans des titres :</b>				
Fonds sous-jacents	206 729 \$	206 729 \$	— \$	— \$
<b>Instruments dérivés :</b>				
<b>Actif</b>				
Contrats de change à terme	1 208 \$	— \$	1 208 \$	— \$
<b>Passif</b>				
Contrats de change à terme	(9 950) \$	— \$	(9 950) \$	— \$
<b>Total des instruments dérivés :</b>	<b>(8 742) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(8 742) \$</b>	<b>— \$</b>

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 31 mars 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

#### Données d'évaluation au 31 mars 2011 :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Placements dans des titres :</b>				
Fonds sous-jacents	187 318 \$	187 318 \$	— \$	— \$
<b>Instruments dérivés :</b>				
<b>Actif</b>				
Contrats de change à terme	1 665 \$	— \$	1 665 \$	— \$
<b>Passif</b>				
Contrats de change à terme	(1 381) \$	— \$	(1 381) \$	— \$
<b>Total des instruments dérivés :</b>	<b>284 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>284 \$</b>	<b>— \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# États financiers (non audités)

## États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 30 septembre 2011 et 31 mars 2011

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur marchande .....	206 729 \$	187 318 \$
Trésorerie et devises .....	101	101
Montants à recevoir à la vente de placements .....	378	57
Plus-value non réalisée des contrats de change à terme .....	1 208	1 665
Distributions à recevoir .....	471	392
Montants à recevoir à la vente de parts .....	9	523
	<u>208 896</u>	<u>190 056</u>
<b>Passif</b>		
Montants à payer à l'achat de placements .....	477	715
Montants à payer au rachat de parts .....	373	250
Distributions à payer .....	1	1
Frais de gestion et de conseils à payer .....	6	5
Autres montants à payer à des sociétés affiliées .....	1	1
Moins-value non réalisée des contrats de change à terme .....	9 950	1 381
Autres montants et charges à payer .....	—	—
	<u>10 808</u>	<u>2 353</u>
<b>Actif net représentant les capitaux propres .....</b>	<b>198 088</b>	<b>187 703</b>
<b>Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture .....</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Valeur liquidative représentant les capitaux propres .....</b>	<b><u>198 088 \$</u></b>	<b><u>187 703 \$</u></b>

### Actif net représentant les capitaux propres par part

<b>Série A :</b> (2 636 \$ / 250 parts et 2 302 \$ / 223 parts, respectivement) .....	<u>10,5631 \$</u>	<u>10,3186 \$</u>
<b>Série B :</b> (1 742 \$ / 165 parts et 1 425 \$ / 138 parts, respectivement) .....	<u>10,5708 \$</u>	<u>10,3255 \$</u>
<b>Série F :</b> (1 157 \$ / 110 parts et 1 203 \$ / 117 parts, respectivement) .....	<u>10,5621 \$</u>	<u>10,3181 \$</u>
<b>Série O :</b> (192 553 \$ / 18 223 parts et 182 773 \$ / 17 705 parts, respectivement) .....	<u>10,5664 \$</u>	<u>10,3229 \$</u>

## États financiers (non audités) – suite

### États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 30 septembre 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :</b>					
<b>Activités</b> .....	7 229 \$	67 \$	44 \$	39 \$	7 079 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>					
Revenu net de placement .....	(2 615)	(10)	(9)	(10)	(2 586)
Réduction des frais de gestion .....	—	—	—	—	—
	<u>(2 615)</u>	<u>(10)</u>	<u>(9)</u>	<u>(10)</u>	<u>(2 586)</u>
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>					
Produit net de la vente de parts .....	16 288	457	584	44	15 203
Réinvestissement des distributions .....	2 611	8	9	8	2 586
Montants versés sur les parts rachetées .....	(13 128)	(188)	(311)	(127)	(12 502)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	5 771	277	282	(75)	5 287
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net</b> .....	10 385	334	317	(46)	9 780
<b>Actif net</b>					
<b>Au début du semestre</b> .....	187 703	2 302	1 425	1 203	182 773
<b>À la fin du semestre</b> .....	<u>198 088 \$</u>	<u>2 636 \$</u>	<u>1 742 \$</u>	<u>1 157 \$</u>	<u>192 553 \$</u>

Semestre terminé le 30 septembre 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :</b>					
<b>Activités</b> .....	7 853 \$	93 \$	69 \$	75 \$	7 616 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>					
Revenu net de placement .....	(2 181)	(13)	(12)	(16)	(2 140)
Réduction des frais de gestion .....	—	—	—	—	—
	<u>(2 181)</u>	<u>(13)</u>	<u>(12)</u>	<u>(16)</u>	<u>(2 140)</u>
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>					
Produit net de la vente de parts .....	19 102	629	518	28	17 927
Réinvestissement des distributions .....	2 174	11	12	11	2 140
Montants versés sur les parts rachetées .....	(8 774)	(211)	(289)	(75)	(8 199)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	12 502	429	241	(36)	11 868
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net</b> .....	18 174	509	298	23	17 344
<b>Actif net</b>					
<b>Au début du semestre</b> .....	138 583	1 830	1 370	1 519	133 864
<b>À la fin du semestre</b> .....	<u>156 757 \$</u>	<u>2 339 \$</u>	<u>1 668 \$</u>	<u>1 542 \$</u>	<u>151 208 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestres terminés les 30 septembre

	2011	2010
<b>Revenus de placement</b>		
Intérêts	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	2 656	2 220
	<u>2 656</u>	<u>2 220</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion et de conseils	33	30
Frais d'administration	5	5
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente	4	3
<b>Total des charges</b>	<u>42</u>	<u>38</u>
<b>Revenu net (perte) de placement</b>	<u>2 614</u>	<u>2 182</u>
<b>Gain réalisé et non réalisé (perte)</b>		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts du fonds sous-jacent	359	216
Instruments dérivés	(5 115)	47
Total du gain net réalisé (perte)	<u>(4 756)</u>	<u>263</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Fonds sous-jacent	18 397	10 360
Instruments dérivés	(9 026)	(4 952)
Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	<u>9 371</u>	<u>5 408</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
<b>Gain net (perte)</b>	<u>4 615</u>	<u>5 671</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités</b>	<u>7 229 \$</u>	<u>7 853 \$</u>

Autres renseignements par série de parts

Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités

	2011	2010
<b>Série A</b>	<u>67 \$</u>	<u>93 \$</u>
<b>Série B</b>	<u>44 \$</u>	<u>69 \$</u>
<b>Série F</b>	<u>39 \$</u>	<u>75 \$</u>
<b>Série O</b>	<u>7 079 \$</u>	<u>7 616 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part</b>		
<b>Série A</b>	<u>0,2790 \$</u>	<u>0,4811 \$</u>
<b>Série B</b>	<u>0,2893 \$</u>	<u>0,4848 \$</u>
<b>Série F</b>	<u>0,3365 \$</u>	<u>0,5095 \$</u>
<b>Série O</b>	<u>0,3846 \$</u>	<u>0,5686 \$</u>

# Notes afférentes aux états financiers

Semestre terminé le 30 septembre 2011 (non audité)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

## 1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 13 mars 2007 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds investit la presque totalité de son actif dans des parts de série O du Fonds Fidelity Obligations mondiales (le fonds sous-jacent).

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F et de série O. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A et de série B et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds et de chaque fonds sous-jacent sont résumées ci-après :

### Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, la variation des taux d'intérêt et de la qualité du crédit, mais ne s'y limitent pas. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucun placement important de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de créance (y compris les titres soumis à restrictions) sont évalués en fonction des prix déterminés par un service de cotation indépendant ou par des courtiers qui négocient ces titres. Pour déterminer le prix, le service de cotation a recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte du rendement ou du prix d'obligations de qualité comparable, des taux d'intérêt, de l'échéance, du type de placement, des hypothèses relatives à la fréquence des remboursements anticipés, des caractéristiques de la garantie de même que des prix fournis par le courtier. Ces titres sont habituellement classés dans le niveau 2 de la hiérarchie.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée en ayant recours aux taux de change fournis par un service de cotation. Ces titres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Lorsque des prix indépendants ne sont ni disponibles ni fiables, les titres de créance peuvent être évalués en ayant recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte de facteurs comparables à ceux qu'utiliserait un service de cotation indépendant. Bien que ces données soient généralement classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, elles pourraient appartenir au niveau 3 dans certaines circonstances.

## **2. Résumé des principales méthodes comptables – suite**

### **Conversion des devises**

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les autres actifs nets libellés en devises » de l'état des résultats.

### **Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction**

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné et comprend l'intérêt sur les coupons et la désactualisation de l'escompte et l'amortissement de la prime pour les titres de créance. La valeur du capital des titres indexés sur l'inflation est périodiquement ajustée en fonction du taux d'inflation et le revenu d'intérêt est constaté selon cette valeur. Les rajustements au capital causés par l'inflation sont constatés à titre d'augmentations ou de diminutions du revenu d'intérêt, et ce, même si le montant du capital n'est pas reçu avant l'échéance. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont estimés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition actuellement en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

### **Trésorerie et devises**

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellés en devises.

### **Autres actifs et passifs**

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

### **Frais liés aux opérations à court terme**

Les parts rachetées ou transférées dans les 30 jours suivant la date d'achat sont assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Les parts du Fonds détenues entre 31 et 90 jours peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % de la valeur des parts rachetées ou transférées. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

### **Actif net lié aux activités, par part**

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

### Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande quotidienne des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

### Contrats de change à terme

Le Fonds peut recourir à des contrats de change à terme pour faciliter les transactions sur titres libellées en devises et pour gérer sa position de change. Les contrats de vente servent généralement à protéger les placements du Fonds contre le risque de fluctuation des taux de change, alors que les contrats d'achat ont généralement pour but de compenser des contrats de vente antérieurs. Un contrat d'achat peut aussi servir à acquérir une participation en devises, alors qu'un contrat de vente peut compenser un contrat d'achat antérieur. Ces contrats comportent un risque de marché allant au-delà du gain ou de la perte non réalisé déclaré dans l'état de l'actif net du Fonds. La valeur, en dollars canadiens, des devises que le Fonds s'est engagé à acheter ou à vendre figure dans les titres en portefeuille sous la rubrique « Contrats de change à terme ». Ce montant représente l'ensemble de la participation du Fonds à chaque devise qu'il a acquise ou vendue au moyen de contrats de change à la fin de la période. Le Fonds peut subir des pertes en raison des fluctuations des taux de change ou si les contreparties ne respectent pas les modalités des contrats.

Les achats et les ventes de contrats de change à terme qui comportent la même devise, la même date de règlement et le même courtier sont contrebalancés, et tout gain (perte) réalisé(e) est constaté(e) à la date de règlement.

## 3. Charges

### Frais de gestion et de conseils

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de leurs services de gestion et de conseils en placement, Fidelity et Pyramis reçoivent du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseils ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseils ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Pour éviter le dédoublement des frais, aucuns frais de gestion et de conseils ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion et de conseils annuels de chaque série est comme suit :

	<b>Taux des frais de gestion et de conseils annuels</b>
Série A .....	1,50 %
Série B .....	1,25 %
Série F .....	0,75 %

### Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseils. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	<b>Catégorie 1</b>	<b>Catégorie 2</b>	<b>Catégorie 3</b>
Série A .....	0,230 %	0,220 %	0,210 %
Série B .....	0,180 %	0,170 %	0,160 %
Série F .....	0,136 %	0,136 %	0,136 %

### 3. Charges – suite

#### Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

#### Taxe de vente

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % avec le taux de la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Tous les montants sont présentés sous la rubrique « Taxe de vente » à l'état des résultats.

### 4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont constatées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions par part pour chaque série sont présentées ci-dessous :

Revenu net de placement	Semestre terminé le 30 septembre 2011	Semestre terminé le 30 septembre 2010
Série A .....	0,0408 \$	0,0674 \$
Série B .....	0,0569	0,0825
Série F .....	0,0875	0,1110
Série O .....	0,1402	0,1586

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital reportée.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

### 5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A sont rachetées dans les deux ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A sont rachetées dans les trois ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F ou de série O du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F ou de série O du Fonds.

### 6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Comme les placements du Fonds sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

### 7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en quatre série de parts : les parts de séries A, B, F et O. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale, qui n'ont aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, autres que les exigences relatives aux souscriptions minimales. Cependant, Fidelity peut occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

#### Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début du semestre	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin du semestre
<b>Semestre terminé le 30 septembre 2011</b>					
Série A .....	223	44	1	(18)	250
Série B .....	138	56	1	(30)	165
Série F .....	117	4	1	(12)	110
Série O .....	17 705	1 456	246	(1 184)	18 223
<b>Semestre terminé le 30 septembre 2010</b>					
Série A .....	177	60	1	(20)	218
Série B .....	133	49	1	(28)	155
Série F .....	147	3	1	(7)	144
Série O .....	12 960	1 709	203	(782)	14 090

#### Porteurs de parts affiliés

Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 97 % du total des parts en circulation du Fonds.

### 8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent peuvent recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer leur exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence du fonds sous-jacent, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à obtenir un flux constant de revenu tout en misant sur la possibilité de gains en capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe étrangers, notamment des obligations d'État et non gouvernementales et des obligations de sociétés.

## 8. Risques associés aux instruments financiers – suite

L'indice de référence du Fonds est l'indice global des obligations mondiales Barclays Capital – couvert en dollars canadiens. L'indice de référence sert de guide à Pyramis pour structurer le portefeuille du Fonds et sélectionner les titres. Pyramis vise, pour le Fonds, un risque de taux d'intérêt comparable à celui de l'indice de référence. Pyramis répartit les actifs du Fonds entre divers secteurs du marché, comme les titres étrangers de sociétés ou d'État, et selon diverses échéances en fonction de son opinion quant à la valeur relative de chaque secteur ou échéance.

Lorsqu'elle achète et vend des titres à revenu fixe, Pyramis analyse les caractéristiques du titre en question, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la notation de l'émetteur et toute occasion à court terme engendrée par les inefficacités du marché. La composante des obligations non gouvernementales du portefeuille comprend des obligations émises par des organismes gouvernementaux et des entités supranationales.

Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe de toute qualité ou de toute durée. Conformément à ses objectifs de placement, le Fonds peut également investir une partie de son actif dans des parts d'autres fonds de placement, qui peuvent être gérés par Fidelity.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Le cas échéant, le risque de crédit propre au Fonds (dans le cas des passifs financiers) et le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas des actifs financiers) sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

L'exposition au risque de crédit des instruments dérivés hors cote est basée sur le gain non réalisé à l'égard de l'obligation contractuelle du Fonds conclue avec la contrepartie à la date de clôture. Le Fonds limite son exposition aux pertes de crédit liées aux transactions sur les instruments dérivés qu'il détient en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (courtiers autorisés) avec qui il effectue un volume important de transactions. Les accords généraux de compensation peuvent compenser des montants à l'actif ou au passif de l'état de l'actif net, mais les transactions sont normalement réglées sur la base du solde brut. Le risque de crédit associé aux contrats favorables est réduit au moyen d'un accord général de compensation dans la mesure où, si une défaillance devait survenir, tous les montants conclus avec la contrepartie seraient résiliés et réglés sur la base du solde net. L'exposition globale du Fonds au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut varier de façon importante sur une courte période puisque le Fonds subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet du contrat. Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, les accords généraux de compensation ont permis de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la juste valeur était de (8 742) \$ (284 \$ au 31 mars 2011).

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le fonds sous-jacent. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels le Fonds est exposé par l'entremise de ses placements dans chaque fonds sous-jacent.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds et chaque fonds sous-jacent maintiennent une liquidité suffisante en investissant la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds et chaque fonds sous-jacent peuvent, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. La liquidité du Fonds et de chaque fonds sous-jacent fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

**8. Risques associés aux instruments financiers – suite**

**Autre risque de prix**

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds et chaque fonds sous-jacent ont recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements et les instruments dérivés du Fonds et de chaque fonds sous-jacent sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre du fonds sous-jacent.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 30 septembre 2011 et le 31 mars 2011, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 10 440 \$ (9 928 \$ au 31 mars 2011). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers portant intérêt fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché.

La stratégie de placement des titres à revenu fixe repose sur une compréhension quantitative indépendante du profil risque-rendement des indices de référence et du portefeuille et sur une compréhension explicite de toutes les participations actives par rapport à l'indice de référence. L'anticipation du taux d'intérêt n'est pas une composante importante de la stratégie de placement des titres à revenu fixe.

Les titres en portefeuille présentent la proportion des placements du Fonds dans le fonds sous-jacent à la fin de la période, classés en fonction de la date contractuelle de modification des taux d'intérêt ou de la date à l'échéance, selon la première éventualité.

Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 25 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 2 368 \$ (1 821 \$ au 31 mars 2011). En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

**Risque de change**

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie fonctionnelle du Fonds et de chaque fonds sous-jacent. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Toutefois, l'équipe de gestion effectue un suivi de l'exposition du Fonds à tous les actifs et passifs libellés en devises et conclut des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux fluctuations entre les devises. Les titres en portefeuille présentent toutes les obligations libellées en devises. À moins d'avis contraire, nous présumons que les obligations provenant d'autres pays sont libellées dans la devise de ces pays.

Les tableaux ci-dessous présentent les devises auxquelles le Fonds et chaque fonds sous-jacent avaient une exposition importante à la fin de la période, exposition résultant de leurs actifs et passifs monétaires et non monétaires négociables et du montant du principal sous-jacent des contrats de change à terme.

**Devise**

	<b>Instruments monétaires</b>	<b>Instruments non monétaires</b>	<b>Contrats de change à terme</b>	<b>Exposition nette</b>	<b>En % de l'actif net</b>
<b>Au 30 septembre 2011</b>					
Euro	48 516	369	(48 050)	835	0,4
Yen	38 429	—	(38 177)	252	0,1
Dollar américain	94 557	163	(93 551)	1 169	0,6
<b>Au 31 mars 2011</b>					
Euro	57 770	—	(57 296)	474	0,3
Yen	27 998	—	(27 773)	225	0,1
Dollar américain	82 233	308	(81 624)	917	0,5

Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 127 \$ (93 \$ au 31 mars 2011). En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

## **8. Risques associés aux instruments financiers – suite**

### **Risque de change – suite**

De façon générale, le recours aux contrats à terme pour couvrir le mieux possible le Fonds contre les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays développés ne garantit pas l'élimination totale des incidences des fluctuations des devises. Les rendements du Fonds diffèrent des rendements libellés en monnaie locale des placements du fonds sous-jacent. De plus, en période de perturbation extrême ou de forte volatilité, il se peut que le Fonds ne soit pas en mesure d'éviter les pertes découlant de son exposition aux devises.

## **9. Normes comptables futures**

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. En janvier dernier, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 31 mars 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers semestriels au 30 septembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts  
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Dépositaire**

Compagnie Trust CIBC Mellon  
Toronto, Ontario

**Auditeur**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

**[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)**

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity  
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.